

# Devenir membre

Pour devenir membre adhérent de l'asbl La Chartreuse, il faut adresser une demande au conseil d'administration. Après leur admission, les membres adhérents sont tenus de payer une cotisation annuelle de 10 €. Vous pouvez prendre connaissance des [statuts](#) dans la rubrique Statuts du menu L'ASBL.

Il vous suffit de faire votre demande à [info@lachartreuse.org](mailto:info@lachartreuse.org) et attendre la confirmation de votre adhésion par le secrétariat. La cotisation devra ensuite être versée sur le compte **BE33 1440 5057 2446** de l'asbl La Chartreuse, rue Fernand Tilquin 30 à 4030 Liège avec en communication : prénom, nom et année de cotisation.